

# COMMUNE DE LIGNY-LE-RIBAULT

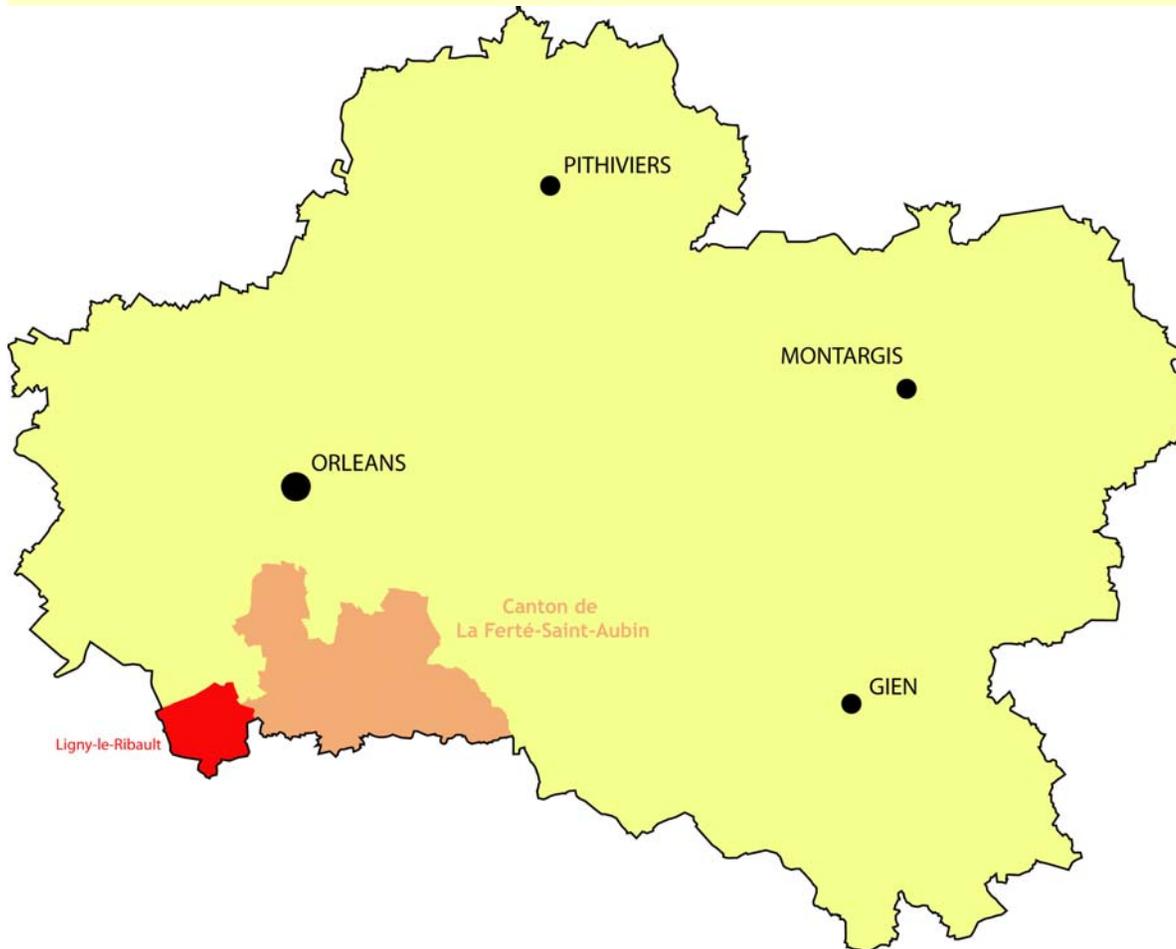


## DIAGNOSTIC PAYSAGER

**DIAGNOSTIC PAYSAGER**  
**1. ANALYSE PAYSAGERE DE LA COMMUNE**

# SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

Carte de localisation de Ligny-le-Ribault

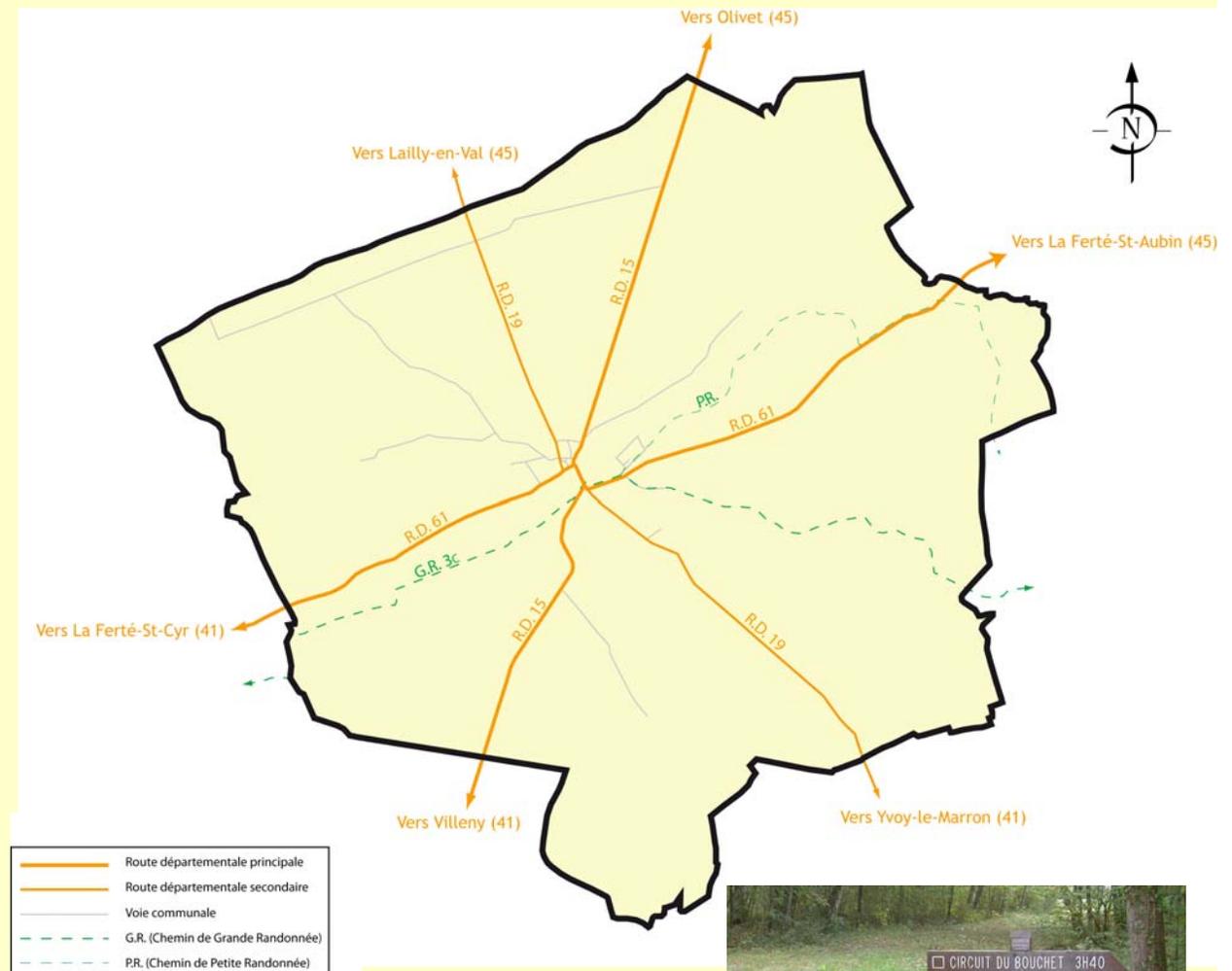


- ✓ Ligny-le-Ribault est située au **Sud/Ouest du département du Loiret**, à 15 km de La Ferté-Saint-Aubin (chef-lieu de canton), à environ 30 km de la préfecture d'Orléans, et à 18 km de Beaugency.
- ✓ La commune s'étend sur **5920 hectares environ**.
- ✓ La commune de Ligny-le-Ribault appartient à **plusieurs syndicats** :
  - ✓ La Communauté de Communes de La Ferté-Saint-Aubin
  - ✓ Syndicat Mixte du Pays Sologne Val Sud,
  - ✓ SMIRTOM de Beaugency,
  - ✓ Syndicat du Bassin du Cosson
  - ✓ ...

# DESSERTE DU TERRITOIRE

- ✓ Le territoire de Ligny-le-Ribault est **traversé par la RD 15** selon un axe Nord/Est (Orléans) - Sud/Ouest (Villeny). Cette voie est **classée route à grande circulation au niveau du bourg (entre la RD 19 et la RD 61)**.
- ✓ La RD 61 permet de rejoindre La Ferté-St-Aubin à l'Est et La Ferté-St-Cyr à l'Ouest.
- ✓ La RD 19 relie Lailly-en-Val au Nord et Yvoy-le-Marron au Sud/Est.
- ✓ Un **maillage de voiries communales** (37 km environ) dessert les hameaux et les écarts.
- ✓ Un **chemin de Grande Randonnée -GR3c - et 3 PR** (PR des Chaises de 6 km, PR du Bouchet de 14 km, PR de la Couvrée de 15 km) permettent de découvrir le territoire de Ligny-le-Ribault.

Le réseau viaire est distribué en étoile, toutes les voies convergent vers le bourg au centre de la commune

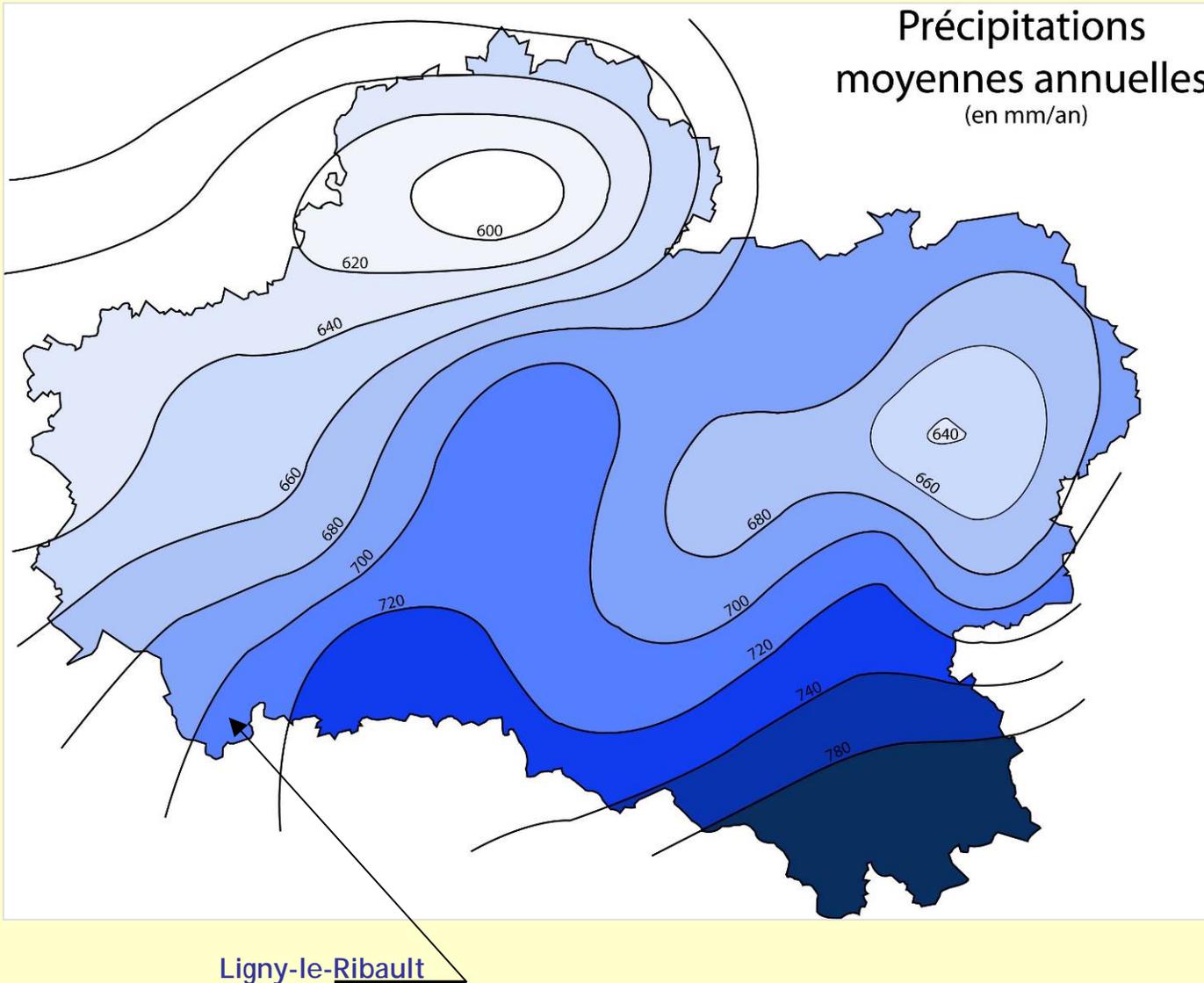


Carte du réseau viaire



# CLIMAT

Précipitations  
moyennes annuelles  
(en mm/an)

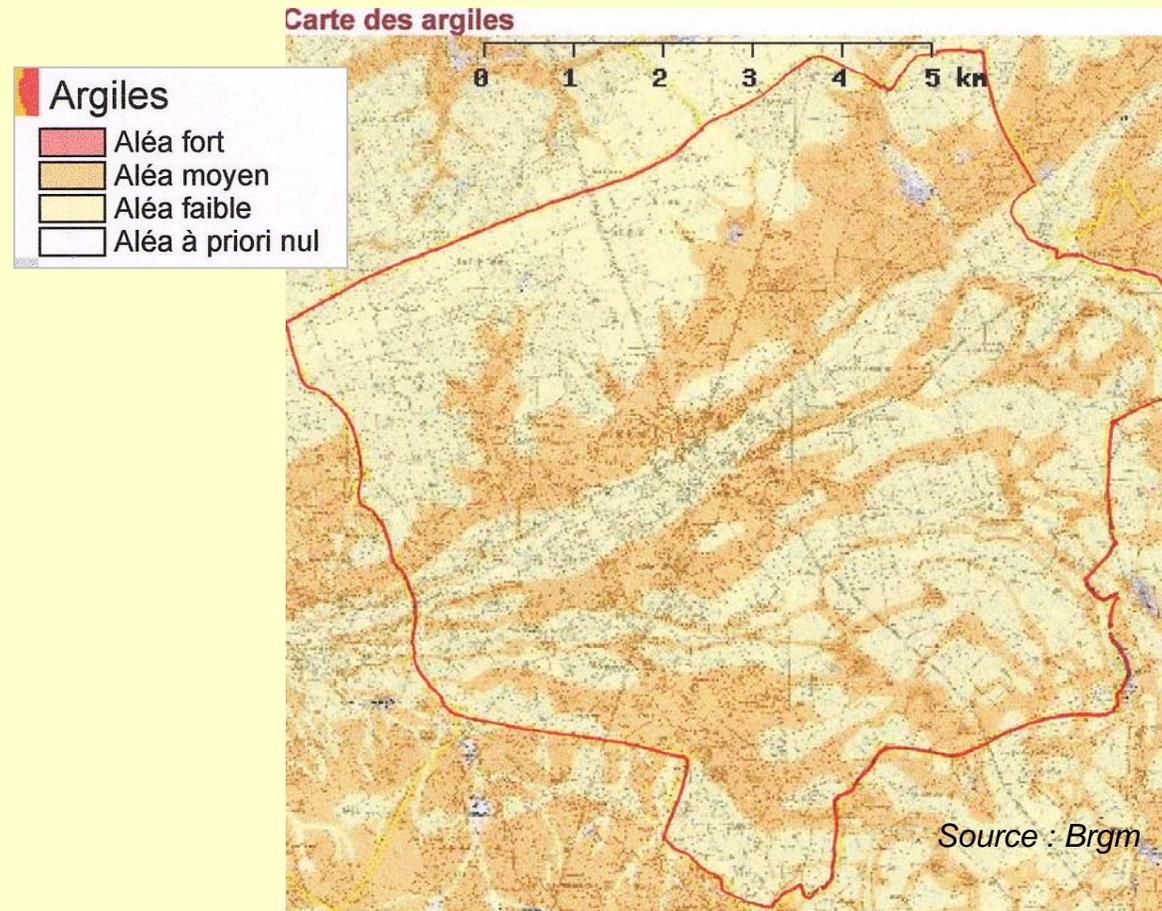


- ✓ Le climat océanique subit quelques influences continentales (printemps plus tardifs et humides, étés assez secs, gel prolongé).
- ✓ Les vents dominants soufflent principalement de l'Ouest et du Sud-Ouest.

# SOUS-SOL ET SOL

- ✓ Le territoire de Ligny-le-Ribault repose sur les sables et argiles de la **formation de Sologne**.
- ✓ Cette formation affleure sur la commune et l'on observe des sables argileux, des sables grossiers et des argiles grises, verdâtres ou beiges qui forment des **terrains plus ou moins imperméables**.
- ✓ Des alluvions anciennes du quaternaire recouvrent parfois la formation de Sologne avec des graviers, des sables et galets.
- ✓ Le Cosson et l'Arignan s'incrivent dans des alluvions récentes (Holocène) qui sont composées de limon, de sables et matières organiques.
- ✓ Ces sols ne possèdent pas une bonne valeur agronomique ⇒ agriculture peu présente sur le territoire communal.
- ✓ La présence d'argile a été exploitée pour la fabrication de briques et de tuiles.

# SOUS-SOL ET SOL



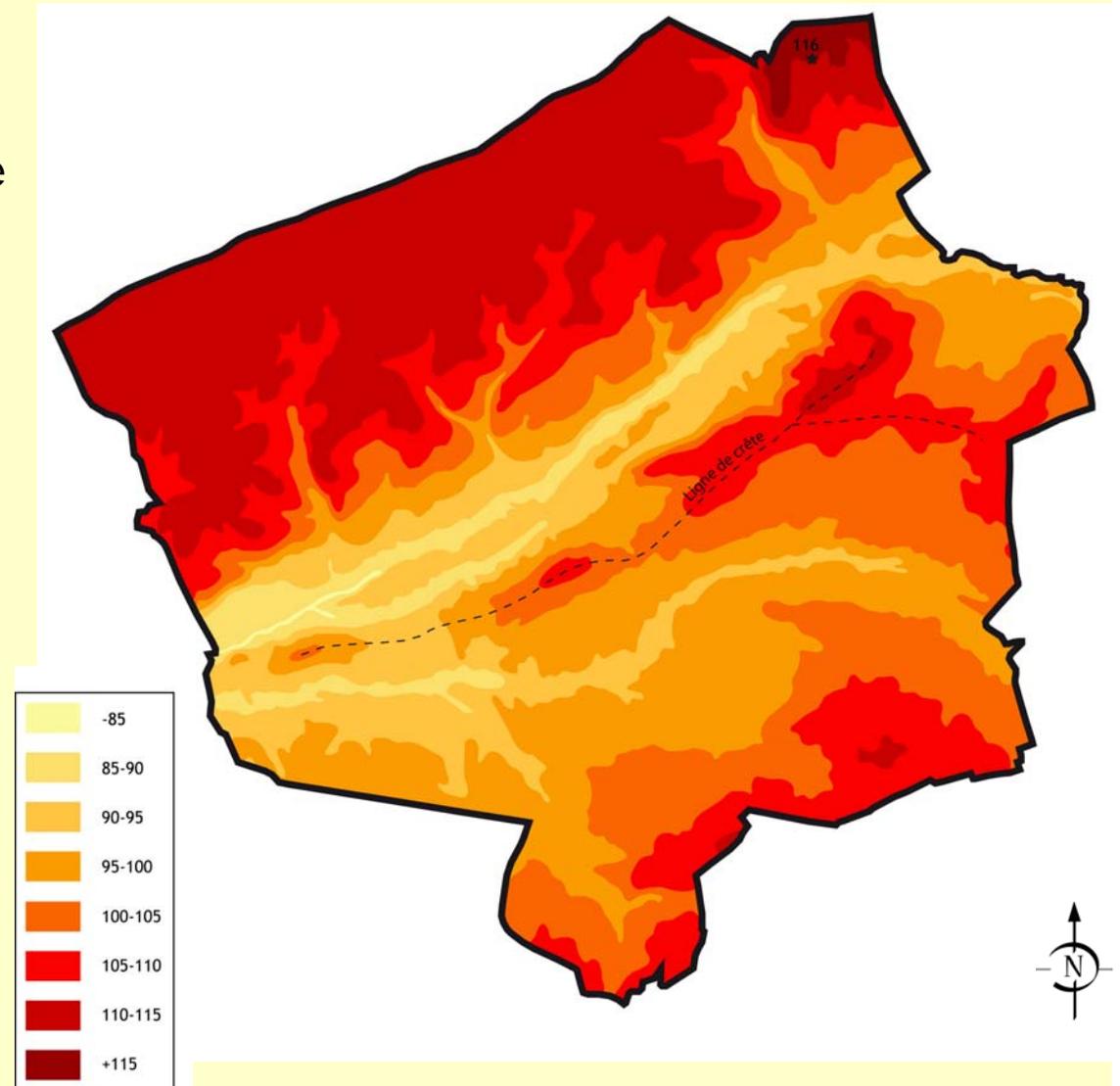
✓ D'après le brgm aucune cavité naturelle ou carrière n'est présente sur la commune

✓ La nature du sol montre une **présence d'argile** principalement faible à moyenne. Les **risques de mouvement de terrain** liés au retrait et gonflement des sols argileux pour les constructions **sont donc variés** selon les situations. On notera cependant que le bourg est implanté principalement en aléa moyen.

# TOPOGRAPHIE

- ✓ Le territoire de la commune de Ligny-le-Ribault est relativement plat (point haut de 116 m en limite Nord/Est et point bas de 83 m dans la vallée du Cosson en limite Ouest).
- ✓ La **vallée du Cosson** traverse le centre de la commune selon un axe Nord/Est - Sud/Ouest
- ✓ La **vallée de L'Arignan et du St Caprais** traverse le tiers Sud de la commune.
- ✓ Une ligne de crête sépare les deux vallées et forme **deux bassins versant différents**.
  - ✓ celui du Cosson au Nord,
  - ✓ Celui de l'Arignan et du St Caprais au Sud.

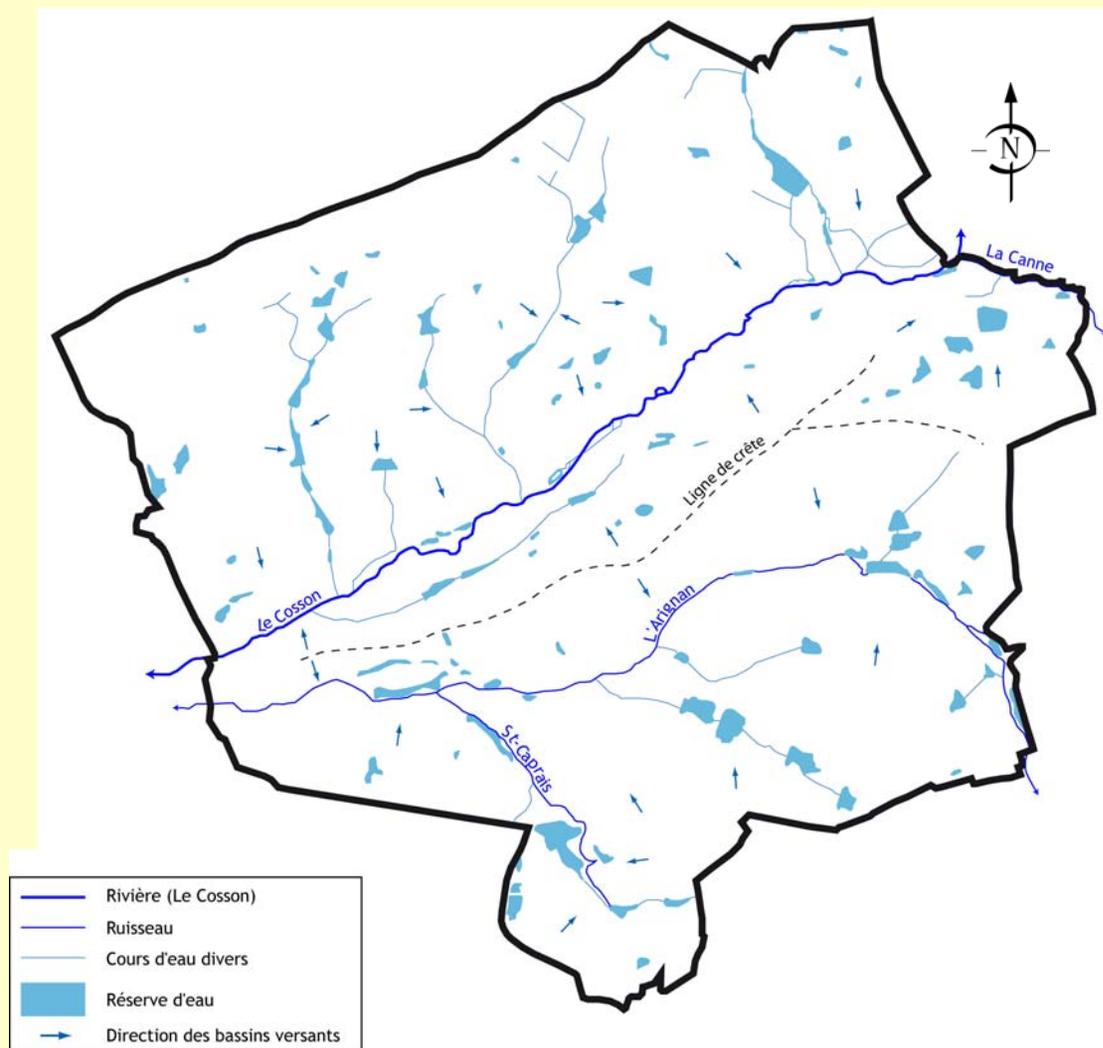
Carte du relief de Ligny-le-Ribault



# HYDROGRAPHIE

- ✓ La commune est traversée de Nord/Est en Sud/Ouest par **le Cosson** (cours d'eau de seconde catégorie piscicole) **affluent de la Loire**.
- ✓ Le **ru de l'Arignan** traverse la partie Sud de la commune et rejoint le Cosson sur la commune de La-Ferté-Saint-Cyr.
- ✓ Le **ru saint-Caprais** (affluent de l'Arignan) occupe la pointe Sud de la commune.
- ✓ **La Canne** (affluent du Cosson) forme la limite communale Est avec La-Ferté-Saint-Aubin sur environ 1 500 m.

Carte du réseau hydrographique



- ✓ La zone inondable du Cosson n'est pas encore définie sur le département du Loiret (la cartographie côté Loir-et-Cher est connue).

# HYDROGRAPHIE

En dehors du Cosson, de l'Arignan, du St Caprais et de la Canne de nombreux autres rus servent de trop plein aux étangs qui communiquent ainsi entre eux .



Le Saint Caprais



L'Arignan



Le Cosson traverse le bourg



Partie de l'Arignan à sec début octobre 2009

# HYDROGRAPHIE

En dehors des cours d'eau, l'eau est également présente sur l'ensemble du territoire avec les **nombreux étangs** (dont certains font plus de 10 ha) implantés dans la forêt solognote.

La Commune appartient au **SDAGE Loire Bretagne** et n'appartient à aucun SAGE.

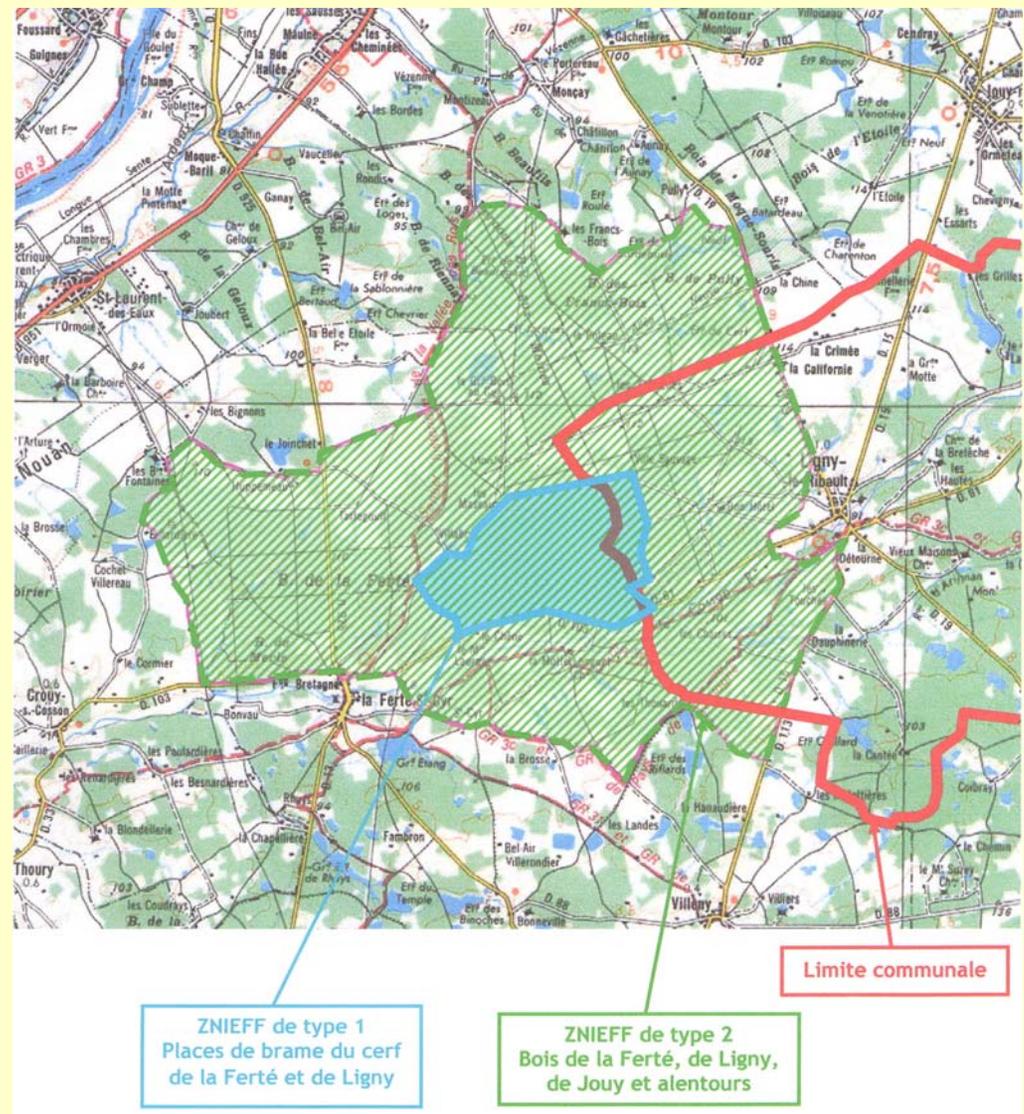


# FACTEURS BIOLOGIQUES

La commune de Ligny-le-Ribault est concernée par :

- ✓ La Proposition de Site d'Intérêt Communautaire Natura 2000 « **Grande Sologne** » qui couvre l'ensemble du territoire de la commune.
- ✓ La Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 2 (ZNIEFF) du **Bois de la Ferté, de Ligny, de Jouy et alentours**.
- ✓ La Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 1 (ZNIEFF) des **Places de Brame du cerf de la Ferté et de Ligny**.

⇒ Le zonage des ZNIEFF est en cours d'actualisation.



Carte de la ZNIEFF  
Source : DIREN

# FACTEURS BIOLOGIQUES

- ✓ Le conservatoire Botanique National a établi un inventaire de plusieurs **espèces protégées sur le territoire** de Ligny-le-Ribault.

Les espèces protégées par le règlement du 18 août 2003 sont de **la famille des orchidacées**. Elles ont pour habitat, les sols calcaires, les lisières forestières et les sols marécageux.

- ❖ Anacamptis laxiflora
- ❖ Epipactis helleborine
- ❖ Platanthera bifolia
- ❖ Platanthera chlorantha

**L'Osmunda regalis et le Ruscus aculeatus sont protégés au niveau du département du Loiret (ramassage et vente interdits).**



**Anacamptis laxiflora**



**Epipactis helleborine**



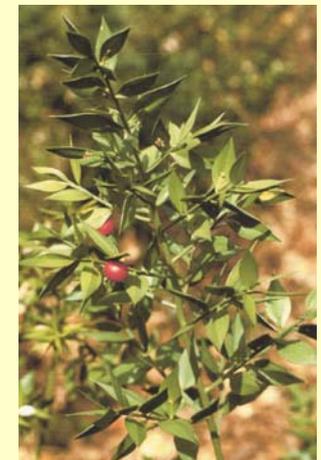
**Platanthera bifolia**



**Platanthera chlorantha**



**Osmunda regalis**



**Ruscus aculeatus**

# CONCLUSION :

Un certain nombre de contraintes dont il faudra tenir compte :

- ✓ Un tronçon de route à grande circulation
  - ✓ La RD 15
- ✓ Le périmètre des ZNIEFF :
  - ✓ de type 2 - Bois de La Ferté Saint Cyr, de Ligny, de Jouy et alentours
  - ✓ de type 1 - Places de Brame du cerf de La Ferté et de Ligny
- ✓ Natura 2000 : « Grande Sologne »
- ✓ Le périmètre de la zone inondable de la vallée du Cosson ?

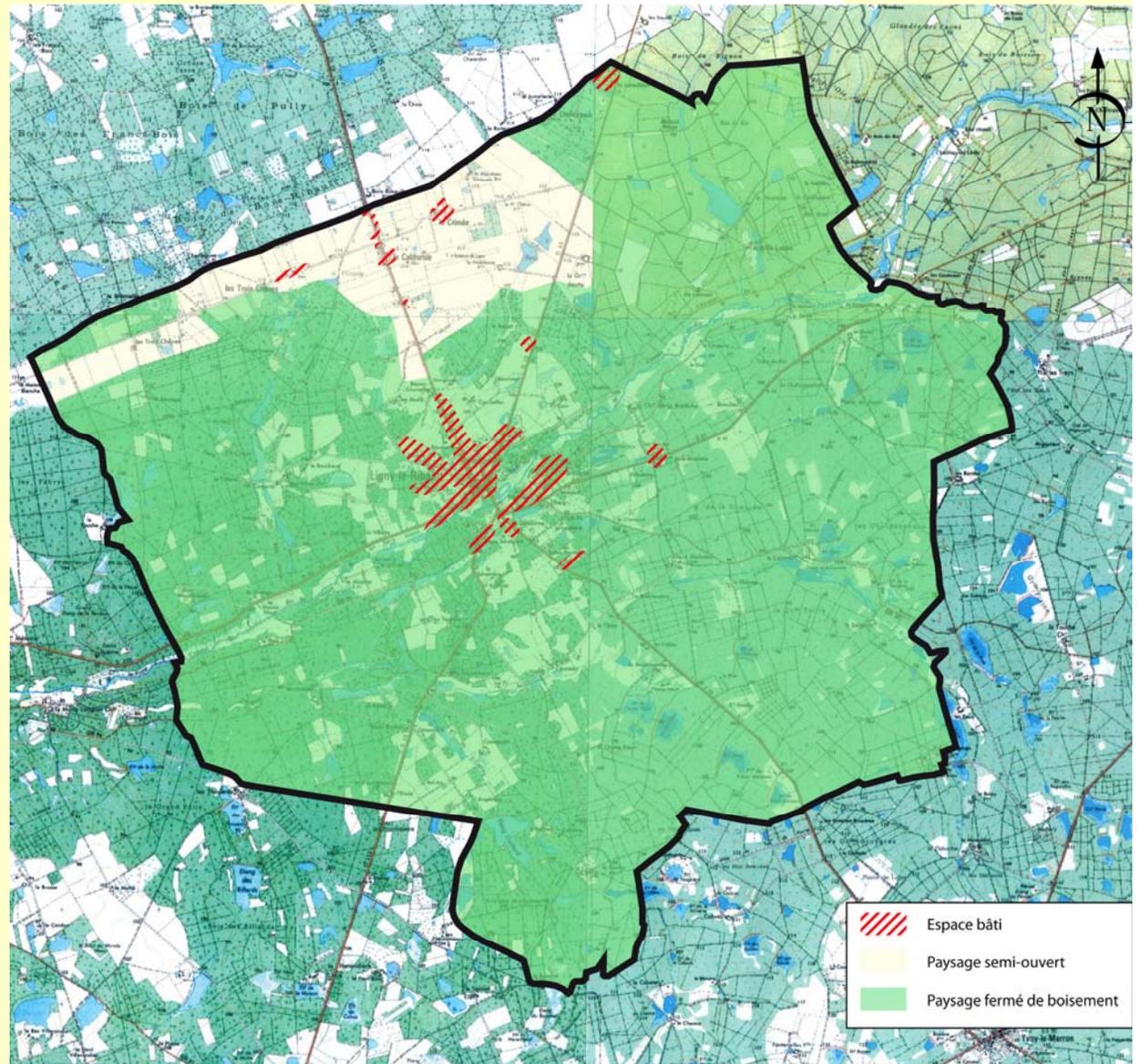
**DIAGNOSTIC PAYSAGER**  
**2. PAYSAGES NATURELS**

# ENTITES PAYSAGERES COMMUNALES

Carte des entités paysagères

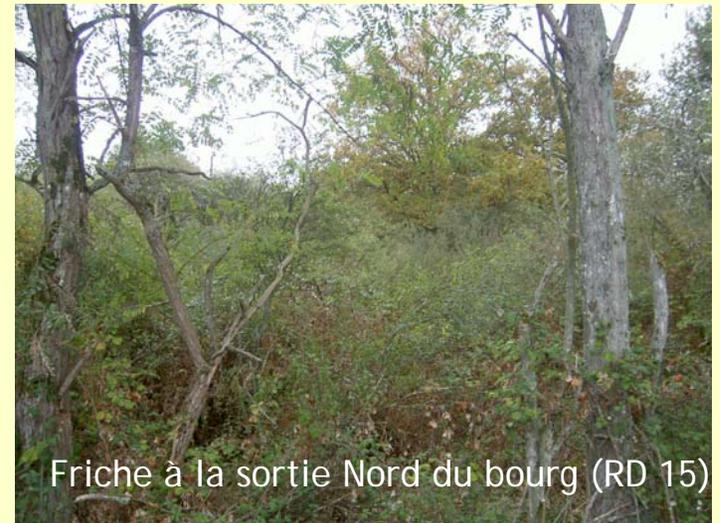
✓ Plusieurs paysages composent et caractérisent le territoire de Ligny-le-Ribault:

- Paysage fermé de boisement
- Paysage semi-ouvert
- Espace bâti



# PAYSAGE FERME

- ✓ La majeure partie du territoire communal est occupée par la **forêt de Sologne**.
- ✓ Ce territoire a tendance à s'étendre car des friches sont présentes en lisière et vont à court terme agrandir le domaine forestier de la commune.
- ✓ La végétation est celle d'un sol sablonneux acide (chênes, châtaigniers, bouleau,...) la sylviculture est également présente.



# PAYSAGE FERME

- ✓ Ce paysage fermé accueille de nombreux étangs et zones humides avec la **richesse floristique et faunistique** qui l'accompagne (Natura 2000). Il est également traversé par les cours d'eau qui sont généralement dissimulés au milieu des bois et qui sont souvent difficile d'accès.
- ✓ Les clairières sont peu nombreuses.
- ✓ De **nombreux chemins** traversent la forêt et incitent à la randonnée ( GR3c et 3 PR)
- ✓ La **chasse est une activité** très présente sur la commune.



Le GR3c



Zone humide et étang en direction des Chaises



Abords du Moulin Neuf

# PAYSAGE FERME

✓ Certains chemins et allées forestières accueillent des alignements d'arbres intéressants de par leur port et leur envergure.



Epicéa en bordure de l'allée forestière en direction de la Couvrée



Allée de chênes en direction des Basses Courcelles

# PAYSAGE SEMI-OUVERT

- ✓ Ce paysage localisé au Nord de la commune forme une **petite enclave au milieu de la forêt de Sologne**.
- ✓ Il se compose de prairies, de cultures céréalières de taille modeste et de friches (nature du sol peu propice à l'agriculture).
- ✓ Le boisement est toujours présent en fond de perspective.
- ✓ Il accueille un terrain d'aviation (terrain d'urgence pour St Denis de l'Hôtel).



Prairie avec boisement en fond de perspective



Zone ouverte aux abords de la Californie



Terrain d'aviation

**DIAGNOSTIC PAYSAGER**  
**3. PAYSAGE BATI**

# INTRODUCTION

La commune de Ligny-le-Ribault est constituée :

- D'une entité principale - le bourg implanté en rive du Cosson, au centre de la commune.
- D'écarts et de quelques hameaux répartis sur l'ensemble du territoire avec cependant une plus forte densité en limite Nord (paysage semi-ouvert).



# PERCEPTIONS VISUELLES

- ✓ La présence de la forêt aux abords du bourg ne favorise pas les perceptions lointaines.
- ✓ La seule perception lointaine se fait depuis la R.D 15 en arrivant d'Orléans. Le clocher de l'église forme un signal qui annonce la présence d'un bourg.



Vue depuis la RD 15

# ENTREES DE VILLE

L'image du bourg varie selon la position des entrées.

✓ L'image la plus urbaine du bourg est celle qu'offre l'entrée Nord depuis la R.D.19. La ligne droite avec l'urbanisation présente (sur la rive Est de la voie) en amont de l'entrée renforce cette impression urbaine.

✓ L'entrée Nord/Est par la R.D.15. est traditionnelle et de qualité. On retrouve une ligne droite marquée par le paysage naturel boisé qui laisse place à l'urbanisation au niveau du panneau d'agglomération, avec l'église en fond de perspective.



Entrée Nord depuis la R.D.19



Entrée Nord/Est depuis la R.D.15

# ENTREES DE VILLE

✓ Les autres entrées sont **beaucoup plus intimistes**. Le végétal très présent masque le bourg et seule une des rives de la voie est urbanisée.



Entrée Est depuis la R.D.61 - aucune perception du bourg



Entrée Sud/Ouest depuis la R.D.19 - la végétation présente dans la vallée du Cosson masque le bourg

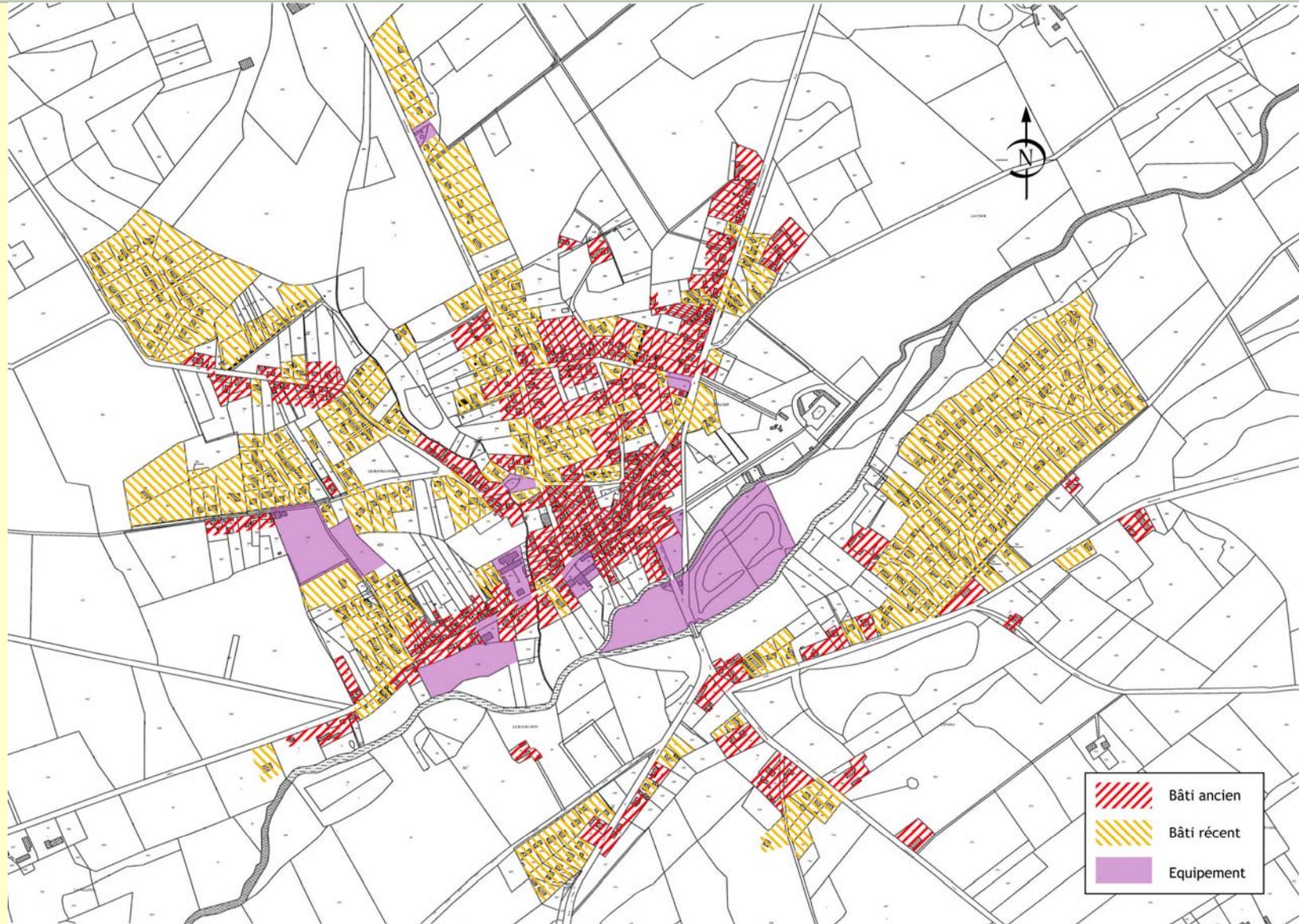


Entrée Sud/Ouest depuis la R.D.15 - l'urbanisation n'est présente que sur la rive Ouest de la voie un peu avant l'entrée



Entrée par la R.D.61 à l'Ouest - la végétation et la courbe de la voie masquent le bourg

# ORGANISATION DU BÂTI



**Bâti ancien** : avant 1930 / utilisation de matériaux locaux.

**Bâti récent** : depuis 1930 / utilisation de matériaux récents.

# Centre ancien : ORGANISATION DU BÂTI

✓ Le centre ancien de Ligny-le-Ribault est implanté **sur la rive Nord du Cosson**. Il s'étend, à l'Est, de la Place de l'Église à la Place de la Mairie, à l'Ouest et du Cosson à la Rue du Prêche au Nord.

✓ Le centre ancien du bourg regroupe les principaux commerces.



Place de la Mairie



Place de l'Église



Place de l'Église



Église Saint Martin de la fin du 18e siècle

# Centre ancien : ORGANISATION DU BÂTI

- ✓ L'**urbanisation dense** forme un front de rue bâti continu.
- ✓ Un peu plus en retrait, le centre ancien accueille également des espaces de loisirs avec la maison des expositions (bâtiment récent dont l'architecture moderne utilise des matériaux locaux), l'Écomusée, un espace de jeux pour les petits (derrière l'église).



Alignement bâti rue du Général de Gaulle



Espace de jeux



Maison des expositions



Alignement bâti rue du Général Leclerc

# Centre ancien : ORGANISATION DU BÂTI

La vallée du Cosson marque la limite du centre ancien. Cet espace naturel communal est aménagé pour les habitants :

- Pêche dans l'étang et le Cosson
- Conservatoire des saules (40 espèces différentes) avec le lavoir et des espaces pique-nique.



Le Parcours de Pêche



Le lavoir dans le conservatoire des saules

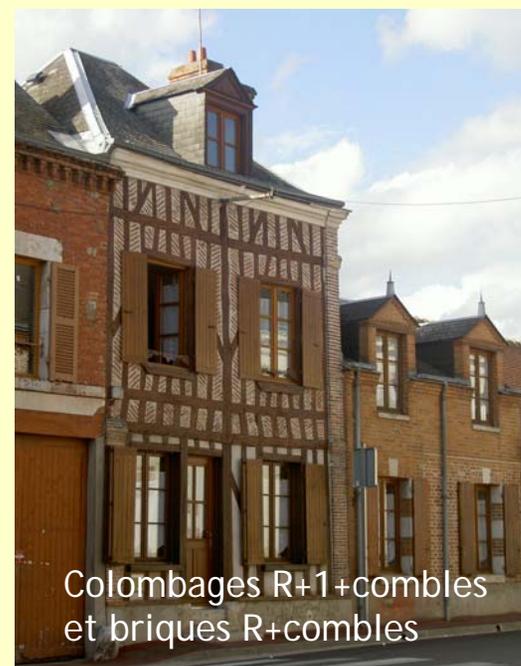


Pique-nique dans le conservatoire des saules

# Centre ancien : CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

Un patrimoine architectural de qualité et varié qui représente bien l'architecture régionale de Sologne.

- ✓ Des constructions R+1+combles et R+combles
- ✓ Les toitures sont soit en tuiles plates ou en ardoises.
- ✓ Des bâtiments à colombage.
- ✓ Des murs enduits ou en briques.



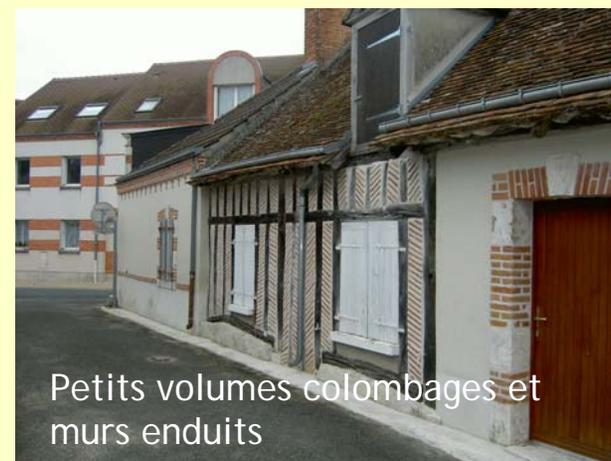
Colombages R+1+combles  
et briques R+combles



Colombages + tuiles plates



Mur en briques + ardoises



Petits volumes colombages et  
murs enduits

# Centre ancien : CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

✓ Le Bourg de Ligny-le-Ribault ne possède pas de monument historique classé. On observe cependant **plusieurs bâtiments de qualité** ou **présentant des éléments architecturaux intéressants**.



# Les extensions anciennes : ORGANISATION DU BÂTI

- ✓ Elles se sont développées le long des principaux axes de circulation.
- ✓ L'emprise des voies est plus large et le bâti n'est plus systématiquement à l'alignement. La densité du bâti est moins importante.
- ✓ D'anciennes « dents creuses » ont été comblées par un bâti récent.



Le végétal est plus présent



Voie plus large et rupture de l'alignement du bâti



Rue Yves Angenault densité bâtie moins importante

# Les extensions anciennes : ORGANISATION DU BÂTI

✓ Elles accueillent plusieurs services comme l'école, la poste, un cabinet médical, la déchetterie, l'atelier des pompiers ainsi que quelques commerces et des espaces publics (monument aux morts et espace de jeux aux abords du Cosson). A noter, la présence d'un second Monument aux Morts dans le Cimetière.



# Les extensions anciennes : CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

Un patrimoine architectural varié .

- ✓ Une architecture régionale de Sologne avec murs en briques et colombages.
- ✓ Une architecture plus « bourgeoise » avec des « villas » du début de 20e siècle.
- ✓ Des constructions R+ 1 + combles à R + combles.
- ✓ Des toitures en tuiles ou en ardoises.



Construction « bourgeoise » du 20e siècle



R + 1 en retrait de la voie



Architecture régionale de Sologne



Maison en retrait de la voie  
Mur en briques + ardoises

# Centre ancien et extension anciennes : **CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES**

- ✓ Des **logements locatifs** sont présents dans Ligny-le-Ribault.
  - ✓ A l'alignement dans le centre ancien,
  - ✓ en retrait de la voie et d'une architecture plus contemporaine dans les extensions anciennes.
- ✓ Le centre ancien accueille un garage automobile qui forme une rupture avec son architecture de type industrielle.



# Les extensions récentes : ORGANISATION DU BATI

- ✓ Elles se sont développées **le long des voies de communication existantes** principalement au Nord et Nord/Ouest. Elles s'étendent au-delà des limites du bourg (au Nord en rive de la RD 19).
- ✓ Plusieurs bâtiments, implantés autrefois en dehors du bourg se retrouvent aujourd'hui au cœur des extensions récentes comme à la Rosière (rue de la Fontaine).



Extension récente au-delà de l'entrée du bourg sur la R.D. 19



Bâti ancien inclus dans les extensions rue de la Fontaine



Extension récente Rue de la Fontaine

# Les extensions récentes : ORGANISATION DU BATI

- ✓ En dehors des extensions linéaires le long des voies, un important **lotissement** a été aménagé sur la rive Sud/Est du Cosson (lotissement réalisé en plusieurs tranches et en partie dans une zone boisée).
- ✓ D'autres lotissements plus modestes existent au Nord/Ouest du bourg.



Allée des Elfes au Sud /Est du Cosson -  
Lotissement implanté dans une zone boisée



Lotissement récent - Clos des Muids



Lotissement récent face au terrain de foot

# Les extensions récentes : ORGANISATION DU BATI

- ✓ L'**urbanisation** des extensions récentes le long des voies existantes n'est **pas très dense**.
- ✓ Quelques « **dents creuses** » existent le long de ces voies.
- ✓ Des zones naturelles plus importantes se retrouvent cernées par l'urbanisation comme entre la rue César Finance et le chemin de la Taille des Vignes.



# Les extensions récentes : ORGANISATION DU BATI

Les **extensions récentes** accueillent les **équipements sportifs** (rue du Stade).



# Les extensions récentes : CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

Les **extensions récentes sont traditionnelles**. On observe des pavillons aux toits à 4 pans pour les constructions des années 60-70 et à 2 pans pour les années suivantes. Les crépis sont de teintes claires.



## Les zones d'activités : ORGANISATION DU BATI

✓ La commune ne possède pas de zone d'activités. Seule une entreprise de transport (en dehors du garage implanté dans le centre ancien) est localisée en bordure de la RD 61 à l'entrée Sud de Ligny-le-Ribault. Son impact reste très limité.



# Les écarts bâtis : ORGANISATION DU BATI

- ✓ Les **écarts** sont souvent **dissimulés** dans la forêt solognote. Ils sont parfois implantés en rive de voie mais généralement ils sont plutôt accessibles par un chemin forestier interdit au public.
- ✓ Ils sont souvent composés de bâtis anciens, mais l'on observe cependant quelques constructions récentes.



# Les écarts bâtis : ORGANISATION DU BATI

Plusieurs activités existent dans les écarts.

✓ En rive de la RD 61, la **tuilerie de la Bretèche** fondée en 1894 fabrique toujours artisanalement des briques et des carreaux qu'elle cuit au bois. Le four et le séchoir sont **inscrits monument historique** depuis le 14 juin 1999.

✓ A Courtaudin en limite Sud un centre équestre est implanté dans la forêt.



Tuilerie depuis 1894



Écuries à Courtaudin



Tuilerie avec four et séchoir inscrits monument historique

# Les hameaux : ORGANISATION DU BATI

- ✓ Ils sont **peu nombreux**.
- ✓ Quelques fermes ou anciennes fermes implantées en rive de voie ont été complétées par l'implantation de pavillons récents pour former un hameau.
- ✓ Ces hameaux ont souvent une **structure lâche et discontinue**.
- ✓ Au Nord de la commune, en limite de Jouy-le-Potier, un lotissement est implanté dans un bois. Il forme un îlot bâti récent à l'extérieur de l'entité urbaine du bourg.



La Californie au Nord de la commune



La Crimée est constituée un bâti discontinu en rive de voie



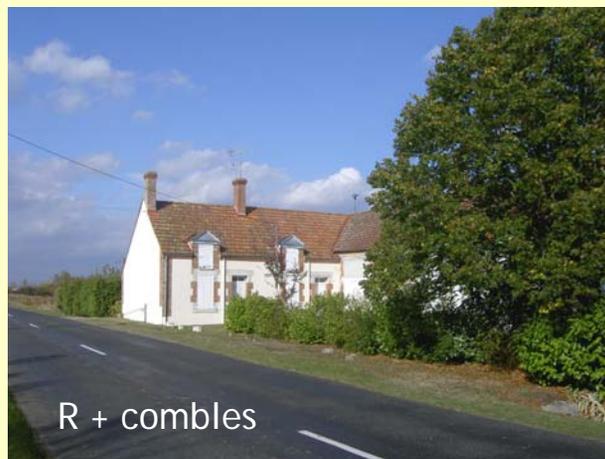
Les Belles Fontaines – des pavillons récents s'implantent aux abords de bâtis anciens

# Les Hameaux et les Ecartes bâtis: **CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES**

On est en présence d'un **bâti ancien traditionnel qui** se caractérise par :

- des bâtiments de faible hauteur - R et R + combles,
- de toitures en tuiles,
- des murs en briques,
- des entourages d'ouvertures en briques et quelques pierres de taille,
- des colombages.

Il serait intéressant de préserver certains bâtiments de qualité, témoins de l'architecture régionale.



# PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Avec plusieurs **châteaux** présents sur le territoire communal, Ligny-le-Ribault possède un patrimoine architectural de qualité.

- Château de **Bon-Hôtel** (19<sup>e</sup> siècle) **inscrit monument historique** depuis le 03/09/1991
- Château de la Cantée (18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle)
- Château de la Frogerie (19<sup>e</sup> siècle)
- Château de Vieux-Maisons (19<sup>e</sup> siècle)
- Château de la Couvrée
- Château de la Bretèche
- Château de la Cour (17<sup>e</sup> 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle)



# CONCLUSION

Ligny-le-Ribault se caractérise par :

- ✓ Un **centre ancien** à l'urbanisation **dense marquée par un front de rue continu**.
- ✓ Des **extensions anciennes** avec une densité moins importante, une **rupture de l'alignement bâti** et la présence de constructions récentes dans les anciennes « dents creuses »
- ✓ Un **développement récent** plus marqué **au Nord/Ouest et Sud/Est** avec quelques îlots non urbanisés présents dans les limites actuelles du bourg.
- ✓ Des **écarts et quelques hameaux dispersés** sur l'ensemble du territoire mais cependant plus nombreux en limite Nord et souvent dissimulés dans la forêt.
- ✓ **Plusieurs bâtiments présentant un intérêt architectural** . Certains peuvent être préservés (dans le bourg : maisons à colombages - les nombreux châteaux - des bâtiments à l'architecture régionale dans certains écarts,...).